

# Permanences énergétiques

Un vendredi par mois de 9h à 12h

Conseil et accompagnement gratuit

Propriétaires, lors de l'acquisition d'un bien, de l'isolation de tout ou partie de votre logement ou du remplacement d'une chaudière, vous aimeriez disposer d'un conseil gratuit et indépendant pour réaliser vos travaux et savoir comment les financer ?



Un vendredi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville, vous pouvez bénéficier d'un service de conseil et d'accompagnement technique et administratif individualisé.

**Prenez rendez-vous sur ce [lien >>>](#)**

Infos pratiques

Prochaines permanences :

- 21 janvier
- 18 février
- 18 mars
- 15 avril

Liens utiles

[PRENEZ RENDEZ-VOUS](#)